

*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le  
10 juin 2024 à 18 h 30. Un goûter est offert par la direction de l'école.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants  
Bernier, Marie-Ève, Conseil des élèves  
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents  
Boisvert, Caroline, enseignante  
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste  
Jacques, Geneviève, surveillante  
Labbé, Francis, Vice-président du conseil d'établissement  
Lehouillier, Marie-Ève, parent  
Leunga Noukwe, Isambert, parent  
Pehlemann, Amélie, enseignante  
Pinsonneault, Patrick, directeur  
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée  
Sévigny, Lysanne, enseignante  
Tremblay, Marie-Claude, parent

**ÉTAIENT ABSENTS**

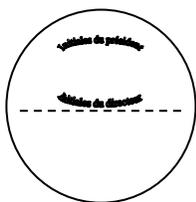
Bombardier, Anne-Marie, enseignante  
Carbonneau-Larochelle, Victoria, Conseil des élèves  
Chénard, Geneviève, parent  
Dionne, Patricia, parent substitut  
Lacroix, Annie-Claude, enseignante  
Lessard, Marie-Christine, parent substitut  
Pariseau, Charles-Emmanuel, Président du conseil d'établissement  
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Nicolas Tremblay-Harvey, enseignant et porte-parole du PALVI.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres dès 18 h 20 en offrant un goûter informel.



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

Vers 18h45, Patrick P. présente Nicolas Tremblay-Harvey et explique la raison de sa présence à cette séance. Nicolas T.-H. se joint à la réunion afin de présenter le PALVI aux membres du conseil.

*... vous réferez au point 9 pour le détail de la présentation faite.*

Le vice-président, Francis Labbé, constate le quorum et ouvre la séance.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Lecture de l'ordre du jour. Le point 9 a été déplacé dans l'horaire et a été présenté dès le début de la séance avant tout autre point. Il est proposé par Marie-Claude Tremblay, appuyé par Sonia Bilodeau et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté considérant le déplacement du point 9.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MAI 2024**

Il est proposé par Delphine Chigot, appuyé par Lysanne Sévigny et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 27 mai 2024 soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

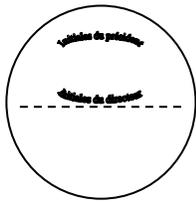
### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Patrick P. mentionne que les élèves du pavillon Le Ber impliqués dans une bagarre avec un élève du pavillon St-François seront très probablement transférés dans un autre établissement. La demande a officiellement été déposée pour un transfert administratif. La direction adjointe, M. Laroche rencontrera la victime afin de discuter avec celle-ci de l'an prochain.

### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public, mais Marie-Claude T. se fait porte-parole d'un parent : ce dernier souhaiterait rencontrer tous les enseignants de son enfant lors de la rencontre de parents en début d'année, car il aimerait en savoir plus sur les différentes matières qui seront en apprentissage.

Sonia Bilodeau appuie cette demande.



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

Marie-Ève Lehouillier propose une capsule de présentation de chaque prof ou une présentation en directe. Patrick P. mentionne que le Triolet a fait cela cette année et que ce n'est pas concluant. Peu de parents ont visionné ces capsules.

Geneviève Savard explique que l'école Du Phare fait une mise en situation via un horaire de 3 jours en accéléré. Cela permet de rencontrer tous les enseignants.

Caroline Boisvert dit que dans certains établissements, cet horaire est proposé aux parents, mais que ceux-ci restent dans le même local et ce sont les enseignants qui se déplacent.

Patrick P. termine ce point en disant que le tout sera étudié en gestion.

### **6. MESSAGES**

#### **a) Représentants des élèves :**

Emery-Jane Aubé mentionne que peu de temps sépare cette séance de la dernière, donc il y a peu de nouveauté.

Marie-Ève Bernier fait un retour sur les deux grandes nouveautés instaurées cette année : la création d'un canal Instagramme et la création d'un comité LGBTQ+ pour les élèves de la Montée. Ces deux chantiers ont été couronnés d'un franc succès.

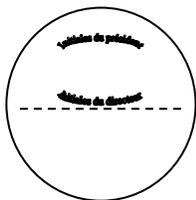
Emery-Jane A. annonce qu'il n'y aura pas d'après-bal officiel. La personne qui s'en chargeait par le passé, n'a pas offert ses services cette année. Un autre « privé » a récupéré une portion de l'offre, mais l'école ne fait pas partie des écoles sélectionnées. Elixir a quand même fait de la sensibilisation et l'école a offert des trousseaux aux finissants contenant coupons rabais, coordonnées d'organismes d'aide aux jeunes, condom, etc.

Francis L. propose que le conseil des élèves prenne les devants l'an prochain pour que l'après-bal soit pris en charge à nouveau par le privé.

Patrick P. complète en expliquant que l'après-bal ne peut être organisé par des parents pour des enjeux de responsabilités et que la direction de l'école n'ira pas dans ce sens non plus.

**b) Représentant du comité de parent : Sonia B. : Aucun point à apporter.**

**c) Présidence : Francis L. : Aucun point à apporter.**



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

### **d) Représentant du personnel :**

Geneviève Savard se demande où sont les tables prévues à l'extérieur. Patrick P. répond que la personne en charge du dossier est actuellement absente du travail et que le projet est donc en attente.

Geneviève Jacques nomme que l'ambiance de l'école est plus festive depuis que les albums des finissants ont été remis. On ressent une belle énergie. Amélie Pehlemann est d'accord avec le point de Geneviève J.

Geneviève S. trouve dommage que la cérémonie de graduation et la signature des albums par les enseignants se déroulent la même journée que les sorties extérieures de fin d'année. Cela implique que les finissants ne peuvent participer aux sorties, mais aussi que moins d'enseignants seront disponibles à la séance de signature, car ils accompagnent les élèves. Patrick P. explique qu'il y a eu une problématique exceptionnelle au niveau du transport pour les sorties qui s'est traduite par ce chevauchement d'activités. Cela ne devrait pas poser problème dans les années à venir.

Caroline Boisvert rapporte avec fierté que le « party » tenu au pavillon St-François a été une méga réussite. Il y a eu plus de 400 inscriptions d'élèves et un peu plus de 300 se sont présentés. Les élèves étaient beaux et de bonne humeur. Cela a été festif pour tout.

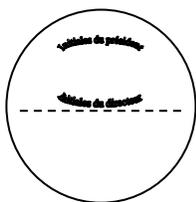
Sonia B. mentionne qu'à son avis, il faudrait trouver un moyen pour que le parent qui le désire puisse communiquer avec un adulte sur place pour faire le lien avec l'enfant. Elle prend en exemple le fait qu'elle a tenté de joindre son fils, mais que ce dernier ne lui répondait pas. Elle aurait aimé avoir une alternative pour le joindre.

Francis L. mentionne qu'il serait important que dans les années à venir, l'école s'assure qu'il n'y ait pas de conflit d'horaire entre les sorties prévues la fête afin que tous les élèves puissent pleinement y participer. Patrick P. assure que tout sera fait afin d'éviter que cela se reproduise.

### **e) Représentant de la communauté :** Aucun.

## **7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

**a) Retour sur le sondage aux élèves – Bien-être à l'école :** Patrick P. présente les résultats. Plus de 1380 élèves ont répondu à ce sondage. C'est un taux de participation excellent. Les résultats sont parlants. Cela se passe bien dans les deux pavillons. Certaines perceptions se sont montrées erronées.



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution  
ou annotation

Contrairement à la perception de certains adultes de St-François, les élèves se sentent en sécurité (72%).

Les points les moins concluants ne sont pas des surprises puisqu'ils font partie intégrante du projet éducatif qui est effectif. Nous sommes sur la bonne voie.

**b) Retour et information sur le Gala sportif :** Cela fut une belle réussite. Il faudra tenir compte dans les prochaines années que le nombre d'équipes explose actuellement à notre école. La formule devra être réévaluée (2 Galas au lieu d'un, tenue à l'extérieur de l'école, etc.). C'est plus de 90 prix à remettre, 13 bannières gagnées et 8 championnats. D'ailleurs, quelques élèves ont été recrutés pour joindre les concentrations sports au Triolet. Nous avons raison d'être fiers de nos équipes, de nos élèves et de nos entraîneurs.

**c) Plan triennal :** Patrick P. présente le document pour les années à venir. Il y a une redistribution des élèves du point de service. Cela évitera le manquement de 3 locaux directement reliés. Cela dit, la demande de 4 locaux extérieurs supplémentaires a été déposée pour le pavillon St-François... nous sommes en attente d'une réponse.

### **8. FONDATION**

Aucun.

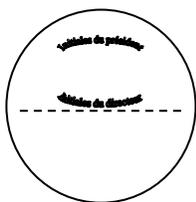
### **9. PALVI (ADOPTION)**

Un comité a travaillé cette année sur la mise à jour du **Plan d'Aide à la Lutte contre la Violence et l'Intimidation (PALVI)**. Les résultats des travaux sont présentés par l'un de membres du comité, Nicolas T-Harvey. Voici les éléments principaux :

- Construction d'une formation standardisée préparatoire face à la violence adaptée aux enseignants et aux surveillants
- Élaboration d'une nouvelle annexe spécialisée sur les violences sexuelles
- Mises en place de balises claires ainsi que des recommandations concernant les gestes inadéquats
- Présentation prévue en début d'année aux enseignants

Le document complet est remis à tous les membres du conseil d'établissement afin qu'ils puissent le lire en détails.

Ils ont quelques jours pour rendre leur verdict via courriel sur leur approbation ou non du plan présenté.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Montée**

N° de la résolution  
ou annotation

*Le 11 juin 2024, il est proposé par Francis L., appuyé par Caroline B. et résolu :*

**QUE** le PALVI présenté soit accepté considérant la correction des coquilles mineures nommées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Avant la levée de l'assemblée, Francis L. remercie les élèves, les parents, les membres du personnel et la direction de l'école pour leur engagement dans ce conseil.

Il est proposé par Geneviève S., appuyé par Sonia B. et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 20 h 26.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Francis Labbé, vice-président

Patrick Pinsonneault, directeur